

COMMUNIQUÉ – 15 septembre 2011

deAuteurs : une nouvelle société de gestion pour les créateurs néerlandophones

La SACD, la SCAM et la SOFAM peuvent compter sur un nouvel allié pour la défense des droits des auteurs en Flandre

Le Ministre de l'Économie, Vincent Van Quickenborne, vient d'autoriser la création d'une nouvelle société de gestion, *deAuteurs*, qui s'adresse spécifiquement aux créateurs néerlandophones. Cette coopérative gèrera dès janvier 2012 les droits des auteurs d'œuvres littéraires, audiovisuelles et dramatiques en Flandre et aux Pays-Bas. Ses premiers adhérents seront les membres flamands de la SACD et de la SCAM, sociétés sœurs à la Maison des Auteurs, dont elle bénéficiera du soutien technique, logistique et politique.

Plus de 550 auteurs néerlandophones sont membres de la SACD ou de la SCAM aujourd'hui. Bien que satisfaits de leur affiliation, la plupart d'entre eux ont souhaité développer au sein de la Maison des Auteurs des services qui répondaient plus spécifiquement à l'identité culturelle et au contexte (professionnel) de la création en Flandre. C'est l'origine de cette nouvelle société de gestion, *deAuteurs*, après cinq ans de travaux préparatoires et de négociations menés par Katrien van de Perre et Frédéric Young.

Un objectif ambitieux

deAuteurs ambitionne de devenir la société de gestion des réalisateurs (fiction et documentaire), scénaristes, auteurs littéraires, auteurs de films d'animation, auteurs de théâtre, illustrateurs et dessinateurs de BD néerlandophones (*liste non exhaustive*). Elle s'est fixé comme objectifs :

- de réunir les auteurs néerlandophones, de leur offrir des perspectives internationales et un dialogue constructif avec les producteurs, opérateurs audiovisuels et compagnies théâtrales,
- d'améliorer la gestion collective en Flandre et aux Pays-Bas,
- de promouvoir le travail des auteurs membres en Belgique et à l'étranger,
- de collaborer avec les associations d'auteurs représentatives,
- de développer une communauté internationale d'auteurs, créative et adaptée à la société de l'information d'aujourd'hui.

Pour les auteurs, par les auteurs

De nombreux créateurs se sont investis dans ce projet important : Rik D'Hiet (scénariste), Paul Pourveur (auteur de théâtre, scénariste), Manu Riche (réalisateur de films documentaires), Koen Stassijns (poète, traducteur), Patrice Toye (réalisatrice), Judith Van Istendael (auteure BD), Erik Vlaminck (écrivain, auteur de théâtre) et Willem Wallyn (réalisateur), qui constituent aujourd'hui le Conseil d'administration de la nouvelle société. Précisons qu'aucune compagnie dramatique, aucun éditeur, producteur ou

SACD-SCAM-SOFAM-deAuteurs

Maison des Auteurs – rue du Prince Royal 87, 1050 Bruxelles – www.maisondesauteurs.be

SACD-SCAM : info@sacd-scam.be – www.sacd-scam.be – www.bela.be – T +32 (0)2 551 03 20 – F +32 (0)2 551 03 71

SOFAM : info@sofam.be – www.sofam.be – T +32 (0)2 726 98 00 – F +32 (0)2 705 34 22

Agréation en Belgique par AM du 01.09.1995 – Siège social SACD : rue Ballu 11bis, 75442 Paris – SCAM : av. Vélasquez 5, 75008 Paris

distributeur ne siège au sein de *deAuteurs*, réservé aux auteurs professionnels.

Un réseau international

Cette nouvelle coopérative (sans but lucratif) est née au sein de la Maison des Auteurs, à l'initiative des sociétés de gestion internationales SACD et SCAM (qui gèrent les répertoires de quelque 80.000 créateurs, dont 5.000 en Belgique). *deAuteurs* bénéficiera de leur savoir-faire et de leur soutien technique, logistique et politique. Des accords de coopération seront établis en parallèle avec la LIRA et la VEVAM, les sociétés chargées respectivement de la gestion des droits littéraires et audiovisuels aux Pays-Bas. *deAuteurs* pourra en outre compter sur la participation constructive de la *Vlaamse Auteursvereniging* (VAV), de la *Regisseursgilde*, de la *Scenaristengilde* et du *Vlaamse Illustratoren Club* pour défendre les intérêts des auteurs en Belgique (reprographie, prêt public, copie privée...).

Un début prometteur

Parmi les auteurs néerlandophones déjà adhérents de la SACD et/ou de la SCAM, nombreux sont ceux qui souhaitent devenir membres fondateurs de la nouvelle société. Au-delà de ce premier transfert, *deAuteurs* souhaite attirer de façon large tous les créateurs dont les œuvres sont diffusées en néerlandais, afin d'atteindre rapidement une masse critique suffisante de créations à gérer.

Un contrôle particulièrement strict

La nouvelle société a fait l'objet, avant son agrégation officielle (Moniteur belge du 7 septembre 2011), d'un très grand nombre de vérifications de la part du Service de contrôle des sociétés de gestion du Ministère de l'Économie. *deAuteurs* est aujourd'hui la première société à répondre à 100% aux exigences de la nouvelle loi contrôle.

Vers de nouveaux modèles de gestion

Vu l'évolution des pratiques culturelles et des flux économiques qu'elles génèrent, *deAuteurs* sera amenée à explorer rapidement de nouveaux modèles de gestion et à développer des partenariats innovants. Son équipe sera dirigée par Katrien Van der Perre, responsable juridique à la SACD-SCAM et experte en droit d'auteur (UGent). La société entamera ses activités de perception et de répartition le 1^{er} janvier 2012.

Pour plus d'information :

Natalie Ariën - narien@deauteurs.be – 02 290 08 04

www.deauteurs.be